



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Du Lundi 09 novembre 2020

Sont convoqués à 18 h 00, le lundi 09 novembre 2020, les membres du Comité Directeur du CODEP Gard FFESSM et les présidents de commissions.

Président de séance : Samuel MATHIS

Secrétaire de séance : Séverine ROMESTANT

Sont présents :

Comité directeur : Samuel MATHIS, LAVALLÉE Pierre, TOULMONDE Nicole, ROMESTANT Séverine, GAILLARD VEDEL Nicolas, AUZILHON Gérard, AMALBERTI Fabrice, BERNARD Cyrielle (Biologie et environnement subaquatiques), BLOUET Pascal, DUBOIS Alice (Tir sur Cible), DUBOIS Mathieu (Technique), PEYRIC Christian, PONS Mickaël, TASSA Rémi, TOULMONDE Christian (PSP), VERON Charles.

Représentant des SCA : QUINTIERI Fabrice.

Président(e)s de commissions (hors CODIR) : Jean Marc MOLIMARD (Photo-vidéo sous-marine), Christian BENGLER (Médicale et Prévention)

Excusés : Serge CAMBOULIVE.

Absents : Roland TOMATIS (Apnée), Alain FOURNET (Plongée souterraine), Maurice DONATELLA, Bernard FABIANI.

La réunion du comité directeur est ouverte à 18 h 00 par le Président Samuel MATHIS qui remercie tous les participants pour leur présence et en précise son objectif : fixer et répartir les missions qui seront dévolues aux membres du CODIR pour cette olympiade.

Il explique que les membres du Conseil de sages et les présidents de commissions peuvent être amenés à porter des dossiers en fonction soit de leur disponibilités, soit de la charge de travail de leur propre commission.

Ordre du jour :

- Validation du PV du mois de septembre 2020
- Fixer les missions des administrateurs
- Questions diverses

Approbation du P.V du C.D du 30 septembre 2020 :

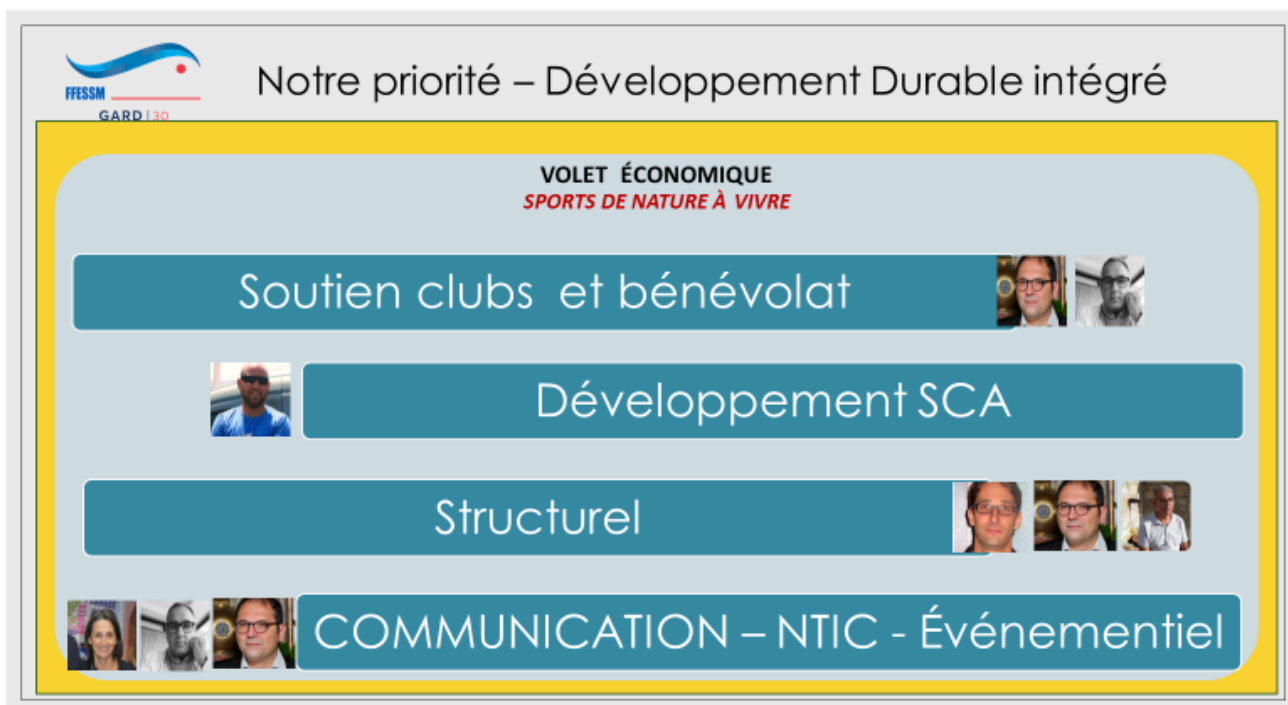
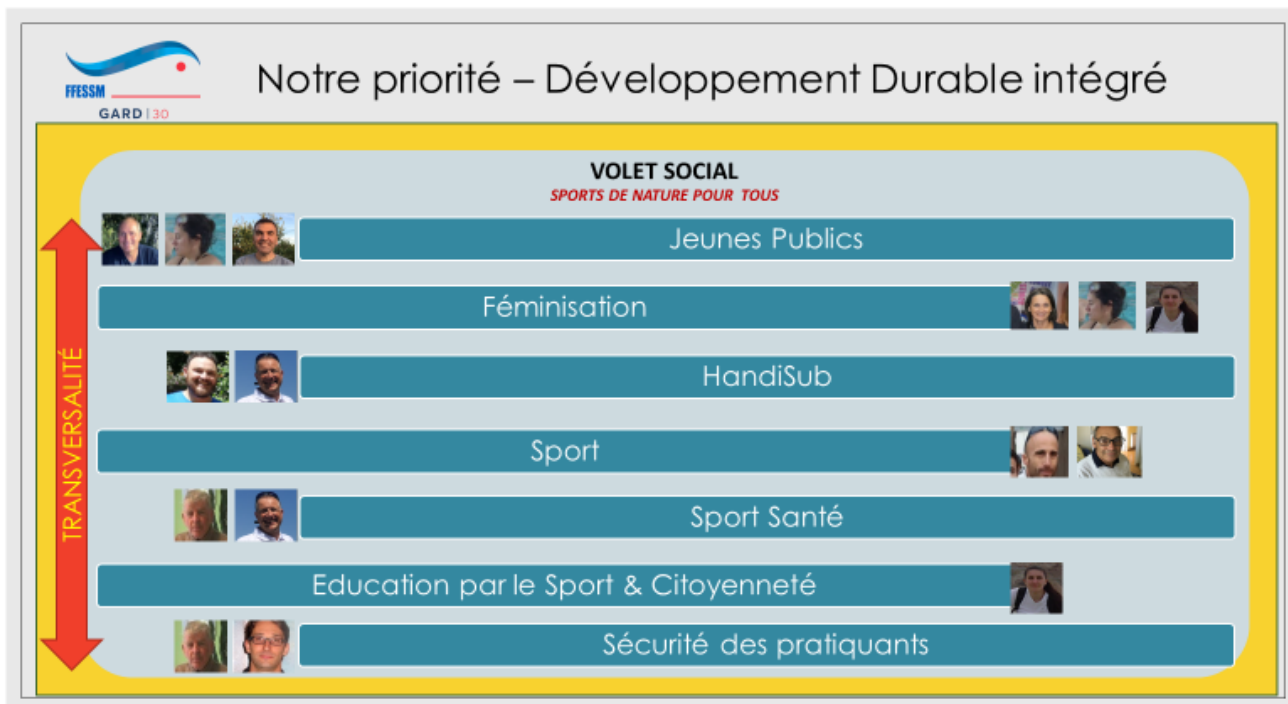
Décision 33 / 01 adoptée à l'unanimité.

Fixer les missions des administrateurs :

M. MATHIS présente le projet et explique sa structuration basée sur celles des politiques nationale et régionale mais prenant en compte les particularités de notre département.

M. PONS explique que les missions lui paraissent vagues et demandent un éclaircissement.

M. MATHIS développe qu'il y a des missions habituelles propres à la pratique fédérale (les activités de commissions) et des missions plus transversales et / ou en complément de celles des commissions. La volonté, lors de l'élaboration, a été de ne pas trop restreindre le champ des missions afin de laisser toute latitude aux référents pour les quatre ans à venir.



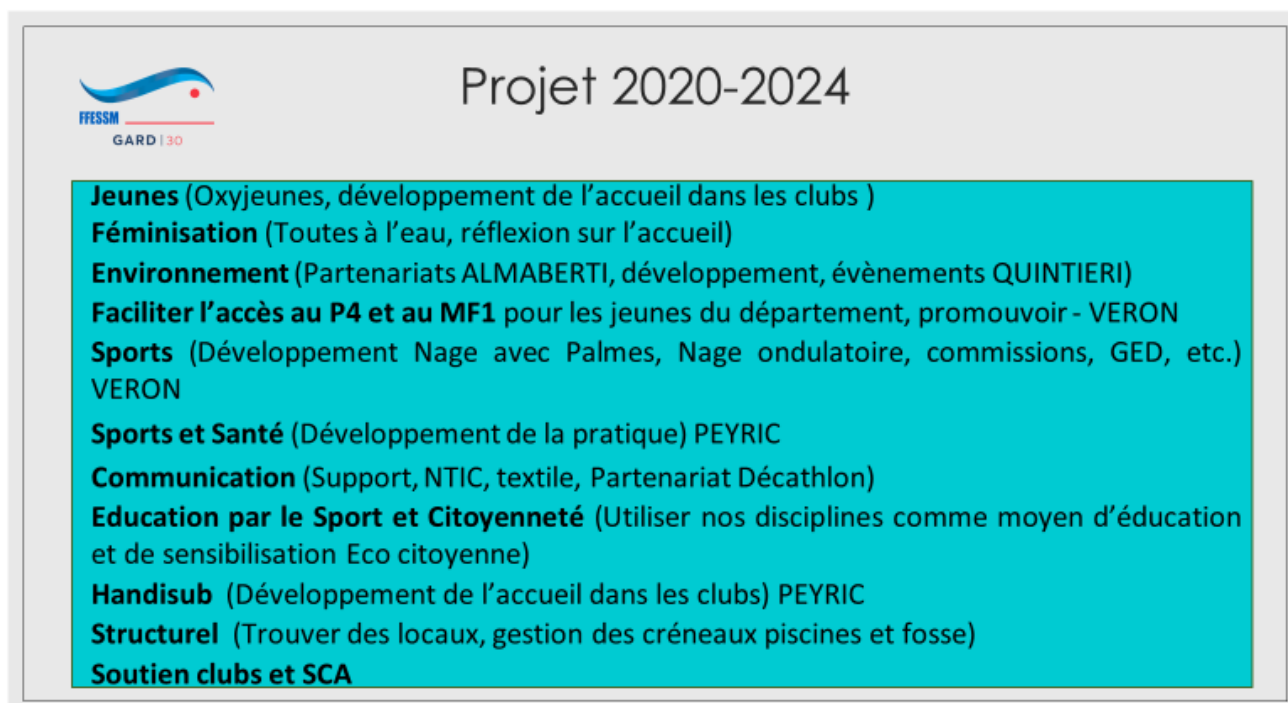
Le volant « Structurel » est ainsi réparti : M. LAVALLÉE, gestion des créneaux fosse et piscine (administratif), M. DUBOIS

gestion des créneaux piscine (présentiel) et du local.



Mme BERNARD et Messieurs BLOUET, QUINTIERI et AUZILHON vont analyser les tâches à accomplir et se répartir sur les diverses missions et veiller à la transversalité inhérente de cet objectif avec celui du volet social.

M. MATHIS demande une grande vigilance face à la mission « Pratique et formations éco-responsables » pour éviter la confusion avec les missions de la commission biologie et environnement subaquatique.



M. LAVALLÉE signale que le projet « accès MF1 et N4 » doit s'accompagner d'une réflexion visant à l'élargir aux autres sports et être transversal avec la féminisation.

M. MATHIS demande à tous les référents de proposer à l'ensemble des membres du CODIR une définition et les perspectives envisagées pour mener les missions au cours de l'olympiade afin d'en discuter d'ici la prochaine réunion.

Questions diverses

* Question budget :

M. DUBOIS demande si la politique habituelle concernant la remise à zéro des comptes des commissions s'applique. En effet, la commission technique a reçu des sommes en vue de prestations qui n'ont pu être assurées en raison de la situation sanitaire.

M. TOULMONDE explique que, au regard de la situation, les sommes perçues sont conservées en attente soit de la réalisation des prestations, soit de leur remboursement.

M. GAILLARD-VEDEL confirme cette décision.

* Trésorerie :

Une réunion en visio sera réalisée afin d'expliquer le fonctionnement fédéral et son calendrier à la nouvelle équipe.

* ATP :

M. QUINTIERI demande où en est la situation au niveau fédéral.

M. MATHIS explique que la mise à jour n'est pas en place et que les derniers ATP ont été transmis directement au national qui en a fait la saisie.

M. QUINTIERI signale que la décision prise lors du dernier CODIR (décision 32/05) concernant la facturation soit prolongée.

Cela sera mis à l'ordre du jour du prochain CODIR.

* Ordre Du Jour à venir

Niveau structurel : point sur la recherche du local

Niveau Communication et textile :

- nécessité de refaire la communication (ancien logo)
- renouveler le textile pour les nouveaux membres
- site du CODEP : présentation de chaque commission à reprendre : ajout de photos, texte de présentation et agenda prévisionnel

ATP : prolongation de la décision 32/05.

* Subvention :

Mme TOULMONDE explique que les subventions pour la Ville de Nîmes portent sur des actions à mener. Cela permet d'obtenir une aide à la structure pour l'année à venir. Elle indique que les subventions volet « culturel » sont closes depuis le 30/10.

Un contact est à prendre avec la mairie : Mme TOULMONDE est missionnée.

Les présidents de commissions doivent réfléchir à une action à créer ou des événements à projeter avant fin décembre.

* Fosse :

M. QUINTIERI demande quand la délégation de service public prend fin

M. LAVALLÉE répond qu'il reste quatre à cinq ans et signale que Vert Marine va en fonction des événements sanitaires très probablement renégocier les tarifs qui sont déjà onéreux (de 110€ à 128€ par séance d'ici la fin du contrat) à cela s'ajoute un coût prohibitif pour les SCA.

M. MATHIS indique qu'un audit est en cours sur l'utilisation des créneaux piscines et de fosse et qu'une subvention éventuelle de l'Agglo permettrait la diminution du coût de la fosse

M. LAVALLÉE signale que le tarif devra être soit bloqué soit négocié en cas de subvention auprès de la collectivité. Pour les SCA, il pourrait être demandé un créneau vacant en semaine avec un tarif individuel mais reste le problème de sécurité quant au matériel que pourrait soulever Vert Marine.

PROCHAINE RÉUNION Le mercredi 13 janvier 19 h 00 (visioconférence) / 20 h 00 (présentiel).

La séance est levée à 19h45.

Séverine ROMESTANT

Secrétaire du CODEP Gard FFESSM



Samuel MATHIS

Président du CODEP Gard FFESSM

